



Case postale 375
3000 Berne 7
www.helvetia-latina.ch

Embargo: lundi 3 décembre 2007, 11 heures

Berne, le 3 décembre 2007

Le plurilinguisme à un tournant

Le plurilinguisme connaît des fortunes diverses dans notre pays. Dans l'administration fédérale, la promotion du plurilinguisme ne revêt pas une priorité. HELVETIA LATINA, association qui défend le plurilinguisme et la culture latine dans l'administration, relève encore de nombreuses discriminations. 2007 aura été néanmoins marquée par un succès significatif : l'adoption d'une loi sur les langues. Celle-ci offre enfin à la Confédération des instruments fondamentaux pour la promotion du plurilinguisme. HELVETIA LATINA espère que ce nouvel instrument permettra une meilleure assise du plurilinguisme. L'adoption d'un texte de loi n'est cependant pas suffisant en soi. HELVETIA LATINA craint en effet un manque de volonté politique dans ce domaine. C'est pourquoi HELVETIA LATINA entend mettre toutes ses forces à la réussite de la mise en œuvre de la loi et entend collaborer positivement à sa promotion. Dans cet esprit, HELVETIA LATINA formule des propositions concrètes visant la facilitation de cette promotion.

Au cours de sa conférence de presse annuelle, l'association HELVETIA LATINA, qui défend la culture latine et le plurilinguisme au sein de l'administration fédérale a présenté aux médias son rapport sur la situation du plurilinguisme en Suisse et au sein de l'administration fédérale.

Son Président, le Conseiller national Claude Ruey, a regretté que la promotion du plurilinguisme en Suisse et plus particulièrement au sein de l'administration fédérale ne revête pas une priorité pour le Gouvernement. Les discriminations à l'embauche et les discriminations à la formation frappant les latins sont encore légion, comme le rapport l'analyse de son Observatoire des langues.

La Vice-présidente de l'association, la Conseillère nationale Thérèse Meyer, a relevé que les diverses interventions parlementaires présentées récemment reflétaient la nécessité de disposer d'éléments concrets (statistiques, contrôle au niveau de l'engagement) sur le plurilinguisme. Le but : évaluer la situation réelle du plurilinguisme. Or, pour celles auxquelles il a répondu, le Conseil fédéral oppose toujours la même litanie : la défense du plurilinguisme est le fait des départements et qu'il n'y a aucun motif de changer quoi que ce soit. Le second Vice-Président d' HELVETIA LATINA, le Conseiller national tessinois Fabio Pedrina a confirmé cette position. Il a relevé, preuves à l'appui, que la promotion et la gestion du plurilinguisme au sein de la Confédération était devenue une simple question de gestion du personnel et non plus un thème stratégique. De même, il a relevé que la réforme de l'administration impliquait que l'OFPER n'était plus directement responsable de la politique de recrutement. Celui-ci est désormais laissé aux seuls offices fédéraux, sans prescription pour l'équilibre des langues.

Aujourd'hui, HELVETIA LATINA conserve, toutefois, un motif d'espoir et de satisfaction : l'entrée en vigueur prochaine de la nouvelle loi sur les langues. La loi détermine en effet l'utilisation de la langue appropriée entre l'administration fédérale et les citoyens et entraîne l'obligation pour l'administration fédérale d'assurer la formation de base et la formation continue du personnel. HELVETIA LATINA a donc pu constater avec plaisir et soulagement qu'après tant de critiques, et malgré l'opposition du Conseil fédéral, le Parlement a su faire preuve à la fois de bon sens et du souci de maintenir la cohésion nationale.

Finalement, HELVETIA LATINA a présenté des propositions concrètes visant l'application des instruments législatifs disponibles : contrôle effectif des responsables hiérarchiques, exigences de formation linguistique et politique du personnel par exemple.

Contacts: Claude Ruey, Conseiller national, Président , tél. 079 210 84 13
Rolet Lorétan, Secrétaire général, tél. 079 423 45 24